

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7247 SÉANCE DU 6 décembre 2021

**Sont présents :**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ADJUDICATION DE CONTRAT – PLAN D’AFFAIRES POUR LA  
RÉALISATION DE L’AGRANDISSEMENT DE LA STATION-SERVICE DE  
WENDAKE (EKO)**

**Attendu que** la Nation huronne-wendat (NHW) rencontre présentement certains enjeux au niveau des opérations à la station-service de Wendake (Eko) dû à un fort achalandage, à une forte croissance de la demande ainsi qu’à une augmentation du volume d’affaires;

**Attendu que** la NHW désire évaluer la possibilité de mettre à niveau la station-service de Wendake (Eko) ainsi que d’augmenter son offre d’espaces locatifs commerciaux sur le territoire de Wendake;

**Attendu qu’il y a lieu de s’adjoindre** les services professionnels d’une firme externe afin de réaliser le plan d’affaires ainsi que les plans et devis nécessaires pour la réalisation du projet;

**Attendu qu’un processus d’appels d’offres**, conforme à la Politique d’approvisionnements en biens et services, a été effectué par la direction du Développement économique et Projets majeurs;

Page 1 de 2

CE 7 décembre 2021 Résolution adoptée à l’unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7247 SÉANCE DU 6 décembre 2021

**ADJUDICATION DE CONTRAT – PLAN D’AFFAIRES POUR LA  
RÉALISATION DE L’AGRANDISSEMENT DE LA STATION-  
SERVICE DE WENDAKE (EKO)**

**Attendu que** dans le cadre du processus d’appel d’offres conduit par la direction du Développement économique et Projets majeurs, la NHW a reçu deux soumissions, et ce, au prix de 85 000 \$ et de 100 550 \$ de la part de la firme Mallette et de la firme Blanchette Vachon et Compagnie respectivement;

**Attendu que** l’offre de services soumise par Blanchette Vachon comprenait certains volets pertinents au projet, notamment au niveau du suivi des phases de construction et un diagnostic des opérations, qui n’étaient pas inclus à l’offre de services du 2<sup>e</sup> soumissionnaire;

**Attendu qu’à** la suite de l’évaluation complète des soumissions reçues, le directeur du Développement économique et Projets majeurs recommande Blanchette Vachon et Compagnie pour la réalisation du contrat;

**Attendu que** la NHW a reçu de Services aux Autochtones Canada, à travers le Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques, un financement couvrant 80% des dépenses liées à la réalisation de cette phase du projet;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Jean-Mathieu Sioui, appuyé par le Chef familial Denis Bastien, et résolu :

- D’octroyer le contrat relatif à la préparation du plan d’affaires ainsi que les plans et devis à Blanchette Vachon et Compagnie;

**Que** le directeur du Développement économique et Projets majeurs, M. Maxime Picard, soit mandaté par la présente à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, ledit contrat.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 7 décembre 2021 Résolution adoptée à l’unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND